

RÉUNION REGIONALE DU RÉSEAU NATURA 2000

EN PAYS DE LA LOIRE

30 NOVEMBRE 2023



PROPOS INTRODUCTIFS



Xavier HINDERMEYER

**Chef du service ressources naturelles et
paysages de la DREAL Pays de la Loire**



DÉROULÉ DE LA JOURNÉE



- 10:00 Introduction de la journée
- 10:15 **Actualités sur les dispositifs d'accompagnement pour les actions Natura 2000**
- L'animation – Conseil Régional
 - Les contrats – Conseil Régional
 - Les MAEC – DRAAF
 - La dotation biodiversité – DREAL
- 11:30 **Partages d'expériences sur des actions menées au sein des sites**
- Traitement de la chalarose du frêne (PNR Marais Poitevin)
 - Actions réalisées dans le cadre du LIFE Sallina (CAP Atlantique)
- 12:45 Clôture de la matinée – déjeuner
- 14:15 **Synthèse de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire en Pays de la Loire et focus sur un habitat prioritaire : les pelouses à Nardus (Conservatoire Botanique National de Brest)**
- 15:00 **LIFE Natur'Adapt – méthodologie et retour d'expérience (Réserve Naturelles de France et PNR Brière)**
- 16:00 Echanges avec la salle
- 16:15 Clôture de la journée



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DE NATURA 2000

- L'Animation
- Les contrats
- Les MAEC
- La dotation pour la protection de la biodiversité

L'ANIMATION NATURA 2000 : ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉGION



Depuis le 1^{er} janvier 2023, un cofinancement Région + FEDER de l'animation
La Région autorité de gestion pour les deux sources de financement de l'animation
→ 2 équipes pour accompagner les structures porteuses dans le montage des projets
et le suivi de leur mise en œuvre

Vos interlocuteurs privilégiés

À la direction de la Transition Energétique et de l'Environnement

- Emmanuelle FORGET (référente financière)
- Julie SIMAILLEAU (référente pour les sites du 49/53/72)
- Margot VILLAUME (référente pour les sites du 44/85)

À la direction des fonds européens

- Accompagnement au montage FEDER et instruction des demandes
 - Chloé BESNARD
 - Julie TIBERTI-MALLEGOL
 - Paiement des acomptes et soldes
- L'équipe de gestionnaires du pôle TEET



L'ANIMATION NATURA 2000 : ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉGION

L'équipe de la Direction
des fonds européens :
Accompagnement au
montage/instruction/
paiement des projets
FEDER

Pôle Transition énergétique,
environnement et territoires

Cheffe de pôle
Sylvie DUROUSSEAU



Chargés de programme



Chloé
BESNARD



Magalie
BRUNET



Angie
LEBOEUF



Mathilde
LE SOLLIEC



Sylvain
MARTINEZ



Coraline
RABAROT



Céline
RIVALIN



Julie
TIBERTI-
MALLEGOL

Gestionnaires



Clotilde
BRYCHE-
KOLENDA



Olivier
COULOUX



Béatrice
JEAN



Carole
LESAULNIER-
BARDIN



Soazik
LJOUR



Natacha
MOREIRA



Sophie
PINEAU-
DROUET

FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000 : BILAN D'ACTIVITÉ 2023 – DOSSIERS RÉGIONAUX

Équipe gestionnaires
de la DTEE

- Peggy MENANT
- Stéphanie SICOT

- Engagements juridiques et comptables
 - Reprise comptable des engagements de l'Etat :
 - ✓ 22 dossiers de subventions pour plus d'1M€
 - ✓ 5 marchés pour 327 K€
 - Nouveaux contrats
 - ✓ 8 conventions signées ou en cours de signature pour 393k€
 - ✓ 1 marché signé pour 250K€
 - ✓ 4 marchés en cours d'attribution pour 152k€
- Paiements
 - ✓ 20 versements de subventions (avances, acomptes et soldes - payés ou en cours de paiement) pour plus d'1M€
 - ✓ 7 dossiers de solde en attente de justificatifs (relances)
 - ✓ 11 factures sur marchés traitées pour 270k€



FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000 : ÉTAT DES LIEUX DES DEMANDES DE PAIEMENT FEDER



Période de clôture du FEDER 14-20

Enveloppe maquette initiale 2014 – 2020 : 8 950 000 €

Enveloppe programmée in fine (reprogrammation des reliquats) : 9 930 183,41 €
142 dossiers



URGENCE : fin 2023

Sur la mesure « biodiversité » (mesure 522), il reste 6 dossiers à solder (déposés mais en attente de documents complémentaires) dont **3 dossiers d'animation Natura 2000**



FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000



La Région autorité de gestion pour les deux sources de financement de l'animation

→ opportunité de simplification des process

Les axes de travail

- la périodicité des demandes d'aides
- les modalités de dépôts des demandes
- les règles de calculs et les plans de financement



FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000 : PÉRIODICITÉ DES DEMANDES D'AIDES



Une année 2024 sous contrainte budgétaire forte pour les crédits régionaux
→ des propositions de réengagement de l'animation pour une seule année pour certains sites

→ Travail en collaboration avec le service FEDER : allongement de certains dossiers FEDER 2022-2023 pour devenir des dossiers 2022-2024 = 1 seul dossier FEDER sur la période



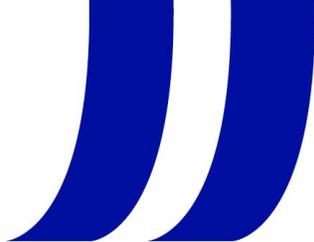
Suivi des dossiers de financement ANIMATION	financement Etat	financement Région	financement Etat => Région par avenant	financement FEDER		
Nom du site	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Grande Brière et marais de Donges	à solder post 31/12/23		à demander *			
	demande à modifier sur PDA : ajout 2024					
Lac de Grand-Lieu		convention Région signée				
		à demander				
Marais de l'Endre + Forêt, étang de Vioreau et étang de la Provostière		convention Région signée				
		en cours d'instruction				
Marais de Goulaine	à solder post 31/12/23		à demander *			
	instruction en cours		à demander			
Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau	avenant à demander					
	à modifier dans PDA - ajout 2024					
Basses vallées angevines et prairies de la Baumette	à solder post 31/12/23		à demander *	à demander en 2025		
	en cours d'instruction					
Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre-sur-Erve + Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaume		convention Région en cours				
		à demander				



Suivi des dossiers de financement ANIMATION	financement Etat	financement Région	financement Etat => Région par avenant	financement FEDER		
Nom du site	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Bocage de la forêt de la Monnaie à Javron-les-Chapelles + Forêt de Multonne, corniche de Pail + Vallée du Rutin, coteau de Chaumiton, étang de Saosnes et forêt de Perseigne + Alpes mancelles + Forêt de Sillé	avenant à demander					
	à modifier dans PDA - ajout 2024					
Bocage à Osmoderma eremita au nord de la forêt de Perseigne		conventionnement Région en cours				
		à demander				
Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan + Châtaigneraies à Osmoderma eremita au sud du mans		convention Région signée				
		à demander				
Bocage à Osmoderma eremita entre sillé-le-guillaume et la grande-charnie		conventionnement Région en cours				
		à demander				
Vallée du Loir de Bazouges à Vaas		convention Région signée				
		à demander				
Marais du mès, baie et dunes de pont-mahé, étang du pont de fer	avenant à demander					
	à modifier dans PDA - ajout 2024					
Estuaire de la Loire	à solder post 31/12/23	à demander *				
	à demander					



Suivi des dossiers de financement ANIMATION	financement Etat	financement Région	financement Etat => Région par avenant	financement FEDER		
Nom du site	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de monts	à solder post 31/12/23		à demander *			
	à modifier dans PDA - ajout 2024					
Dunes, forêt et marais d'Olonne		convention Région en cours de signature				
		en cours d'instruction				
Dunes de la Sauzaie et marais du Jaunay	à solder post 31/12/23		à demander *			
	en cours d'instruction		à demander			
Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables et Jard	à solder post 31/12/23		à demander *			
	en cours d'instruction		à demander			
Côtes rocheuses, dunes, landes et marais de l'île d'Yeu	à solder post 31/12/23		à demander *			
	en cours d'instruction		à demander			



FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000 : ÉTAT DES LIEUX DES INSTRUCTIONS FEDER



Dossiers déposés

Programmé au Comité technique du 28 Novembre 2023

OFB	Animation N2000 2023 - 2028 - BIOMARLIG
-----	---

Programmé au Comité technique du 9 janvier 2024

PNR Brière	Animation du site N2000 "Grande Brière - Marais de Donges"
CA Presqu'île Guérande Atlantique (CAPA)	Animation des sites N 2000 de Guérande et du Mès 2022-2024 + cartographie
SM marais des Olonnes (SMMO)	Animation N2000 2023-2024

OBJECTIF de programmation au Comité technique du 5 février 2024

SYLOA	Animation N2000 Marais de Goulaine 2022-2023
PNR LAT	Animation N2000 2022-2023 Vallée de la Loire Ponts de Cé à Montsoreau et Méron
Co. Ile d'Yeu	Animation N2000 Côtes rocheuses, dunes, landes et marais de l'île d'Yeu 2022-2023
SMMB	Animation N2000 Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de monts 2022-2024
CC Vendée Grand Littoral	Animation N2000 Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables et Jard 2022-2023
CU Angers Loire Métropole	Animation Site Basses vallées angevines et prairies de la Baumette 2022-2025

OBJECTIF de programmation à compter de mars 2024

PNR NM	Animation des 6 sites N2000 2022-2023 +2024
SM EDENN (Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle)	Animation N2000 2023-2026
CC Saint Gilles Croix de Vie	Animation N2000 Dunes de la Sauzaie et marais du Jaunay 2022-2023
CC Coëvrons	Animation N2000 2023-2024
SBVGL-Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu	N2000-Lac de Grand-Lieu



FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000 : ÉTAT DES LIEUX DES INSTRUCTIONS FEDER



Dossiers à déposer → pour 1^{er} trimestre 2024

Porteur	Site
PETR Vallée du Loir	N2000-Vallée du Loir de Bazouges à Vaas
Co. Villeneuve en Perseigne	N2000-Bocage à Osmoderma eremita au nord de la forêt de Perseigne
Co. Rouez	N2000-Bocage à Osmoderma eremita entre sillé-le-guillaume et la grande-charnie
CD 44	N2000-Estuaire de la Loire
CD 72	N2000x2-Châtaigneraies à Osmoderma eremita au sud du mans-Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan
Région Pays de la Loire	N2000-Vallée de la Loire de Nantes aux ponts-de-Cé et ses annexes
Région Pays de la Loire	N2000-Animation sites à chiroptères des Pays de la Loire
Région Pays de la Loire	N2000-Plaine calcaire du sud Vendée



FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000 : MODALITÉS DE DÉPÔT DES DEMANDES

- ❑ Notre objectif : disposer d'une modalité unique REGION-FEDER de demande d'aide « Animation Natura 2000 »

➔ Le téléservice FEDER constitue la demande d'aide unique qui donne lieu à 2 dossiers de financement



TRAVAUX
EN COURS

Animation Natura 2000 – Site xxx – période xxxx – xxxx

Crée le jeudi 30 novembre 2023 à 11h05

- **Financement FEDER – animation Natura 2000 – Site xxx – période xxxx – xxxx**
En cours d'instruction
- **Financement Régional – animation Natura 2000 – Site xxx – période xxxx – xxxx**
Programmé

Télécharger ma convention

Déposer ma demande de paiement



1 phase de transition pour l'intégration de l'ensemble des demandes de financement régional dans le Portail des aides (PDA) – plusieurs cas de figure



FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000 : MODALITÉS DE DÉPÔT DES DEMANDES (CRÉDITS RÉGION)

- Conventions Etat 2022-2023 : demandes de solde auprès de la Région hors PDA (formulaire papier)
- Conventions Région 2023-2024 : intégrées par les services de la Région dans PDA rattachées aux dossiers qui seront déposés au FEDER => demandes de paiements dans PDA (2025)
- Conventions Etat prolongées par avenant (2022-2024) : demande d'avenant par courrier (+mail) et intégration dans PDA par les services de la Région => demandes de paiement dans PDA
- Demandes à déposer année 2024 seule : instruction dans PDA sur la base des dossiers FEDER prolongés dans PDA
- demandes à déposer 2024-2025 : dépôt unique dans PDA via TS FEDER
Instruction dans PDA

à solder post 31/12/23

convention Région signée

avenant à demander

à solder post 31/12/23

à demander *

demande à modifier sur PDA : ajout 2024

à demander *

à demander

financement
Etat

financement
Région

financement
Etat =>
Région par
avenant

financement
FEDER

FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000 : RÈGLES DE CALCULS ET PLANS DE FINANCEMENT



REFLEXIONS
EN COURS

- Notre objectif : établir un plan de financement unique commun aux deux financeurs

- 1 prérequis : définir les règles d'intervention communes pour le calcul des aides sur fonds régionaux et FEDER

- Les éléments à prendre en compte :
 - le besoin des sites
 - les OCS et principes posés dans les règlements UE et PO/DOMO validés
 - le budget régional annuel



FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000 :

RAPPELS SUR LES RÈGLES DU FEDER 21-27



Le financement de dossiers structurants majoritairement au-delà de 200 000 euros de cout total
Préservation d'une exception pour la 2.7

Pour les dossiers < 200 000 euros de cout total :

- **Obligation** réglementaire d'option de coûts simplifiés (**OCS**) couvrant l'ensemble des coûts → (cf BSCU not.)
- Configuration : Frais de pers + 15% des frais de pers + dépenses directes, **n'est plus possible**



Configuration à privilégier:

Dossiers de 3 ou 4 ans pour dépasser seuil 200 000 euros



Si pas possible

Frais de personnels + couts indirects (15%)

Frais de personnels + Autres dépenses à 40%

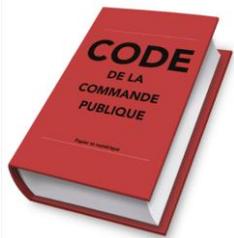
Au cas par cas, d'autres configurations sont possibles

RAPPEL:

FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000 :



Impact positif du barème de frais de personnels:
simplification + couverture du besoin
→ Importance RA et feuilles de temps



Respect règles de la commande publique (idem 14-20)



Renforcement obligations de communication
(corrections financières possibles)



FINANCEMENT DE L'ANIMATION NATURA 2000 : FEDER : PRÉPARATION DES DEMANDES DE PAIEMENT



Demande de paiement FEDER 2021-2027



Modèle de rapport d'activité



Aide à la saisie du rapport
activité FEDER

Un [modèle de rapport d'activité](#)

les rapports d'activité des structures peuvent être utilisés à condition que les items détaillés dans le modèle soient présents dans leur document.

Échéances PO 21-27

- Dégagement d'office : fin 2024 et fin 2025
- Révision à mi-parcours: fin 2025

Objectif demandes de paiement : **1 mois** après la date de fin d'acquittement des dépenses



Contrats Natura 2000



1 – Bilan de la programmation 2015-2023

Quelques chiffres

2 - Règlement du dispositif 2023-2027

- Modifications
- Eligibilité des opérations et des dépenses

3 – Dépôt des demandes sur le Portail des aides

Utilisation des « Comptes »



Contrats Natura 2000 – Bilan de la programmation 2015-2023



- **144 demandes de Contrats Natura 2000** (135 dossiers FEADER – 9 dossiers FEDER ou 100% Etat)
 - 75 opérations non soldées restent à suivre par la Région d'ici le 30 juin 2025,
 - dont 59 dossiers transférés par les DDT (paiements, suites de contrôle ASP),
 - et 16 demandes déposées en 2023 (AAP 1 et 2)

- **Nombre de demandes déposées par type de porteur de projet**

Personnes physiques	77
Collectivités territoriales	46
Associations, fédérations	17
Autres porteurs privés	2
Etablissements publics	2

- **Nombre de demandes déposées par département**

Vendée	61	Mayenne	2
Sarthe	51	Maine et Loire	2
Loire-Atlantique	28		



Contrats Natura 2000 - Bilan de la programmation 2015-2023



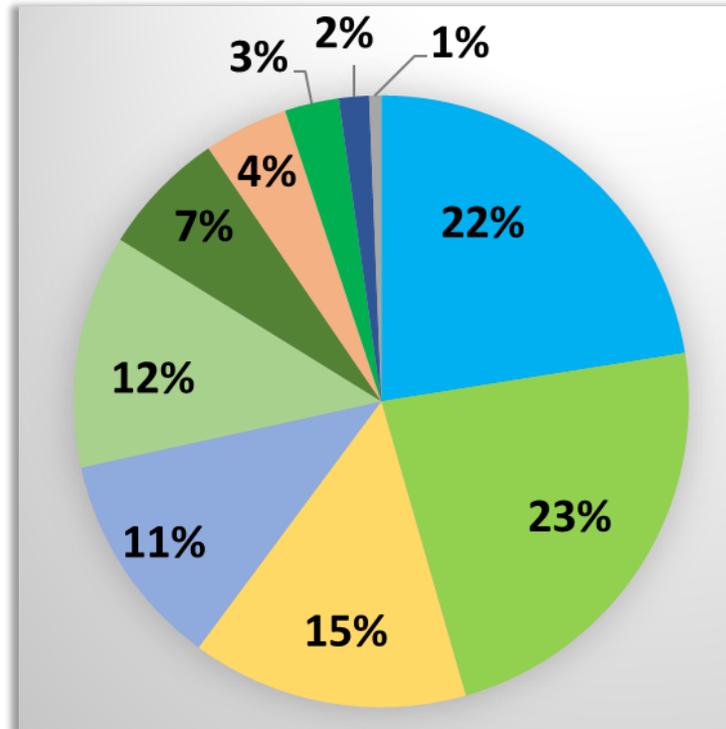
315 interventions en zone Natura 2000

(opérations pluriannuelles, plusieurs zones pour une même opération)

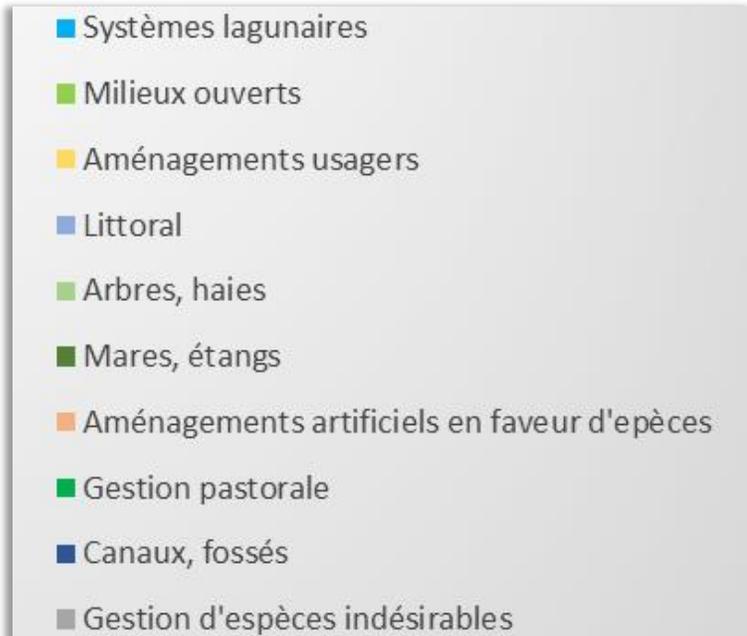
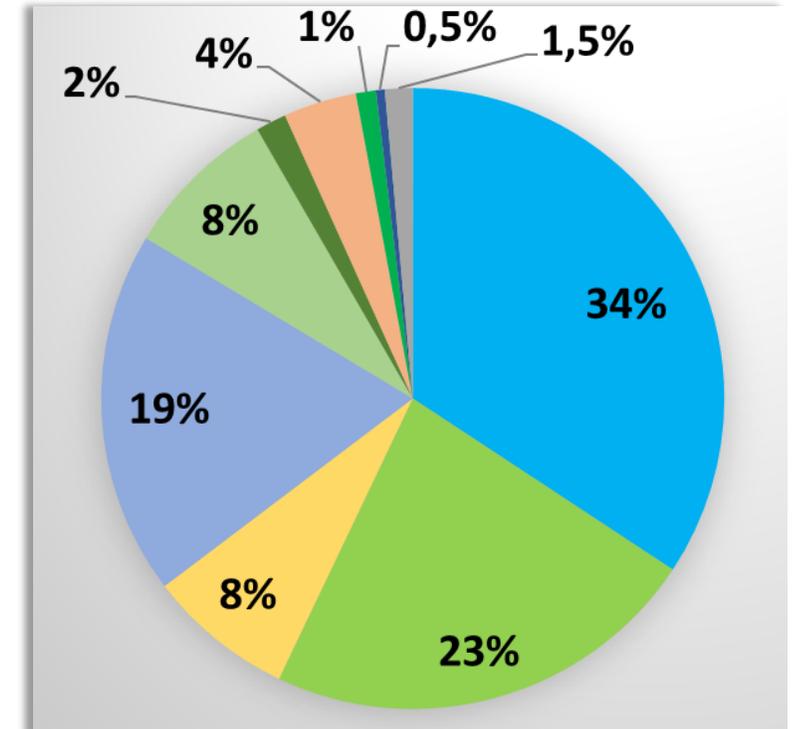
Montant total : 3 250 000 € TTC

(demandes déposées)

Répartition par nombre d'interventions



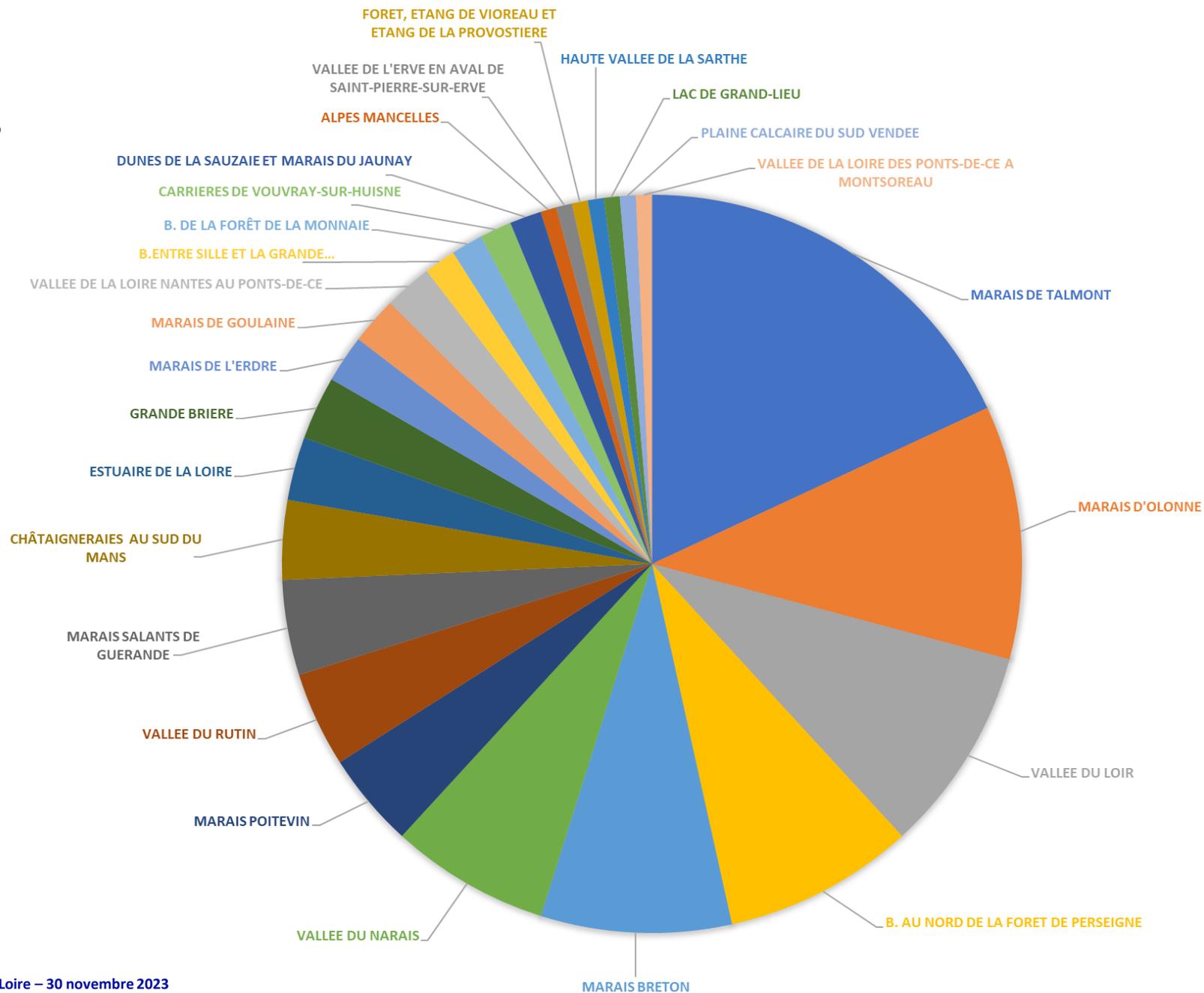
Répartition par montants



Contrats Natura 2000

Bilan de la programmation 2015-2023

Répartition des Contrats Natura 2000 par sites (nombre de Contrats)





Modifications

- Dépenses relatives aux chantiers d'insertion éligibles
- Suppression de 2 actions :
 - N02Pi – Restauration des milieux ouverts par un brûlage dirigé
 - F12i – Dispositif favorisant le développement de bois sénescents



Contrats Natura 2000 – Règlement du dispositif

Eligibilité des opérations et des dépenses

- Opérations entrant dans le cadre :
 - des fiches-actions (N01Pi....),
 - du tableau d'éligibilité des bénéficiaires et des surfaces (agricoles/non-agricoles),
 - des fiches du DOCOB
- Opération > 2 000 € HT
- Dépenses matérielles (travaux, équipements...) et immatérielles (suivi de chantier...)
- Dépenses d'investissement ou de fonctionnement (hors frais salariaux directs)
- Dépenses TTC, à condition que le porteur de projet démontre que la TVA restera à sa charge (sauf personnes physiques : dépenses TTC éligibles sans condition) :
 - pièce comptable,
 - attestation de non-assujettissement à la TVA,
 - note se référant à un point réglementaire
 - attestations sur l'honneur

« Coût raisonnable »

- Dépense > à 25 000 € : devis comparatifs
- Marchés (y compris dispense de procédure)
 - Respect des règles de la commande publique
 - *Note régionale en cours d'analyse auprès de l'ASP*

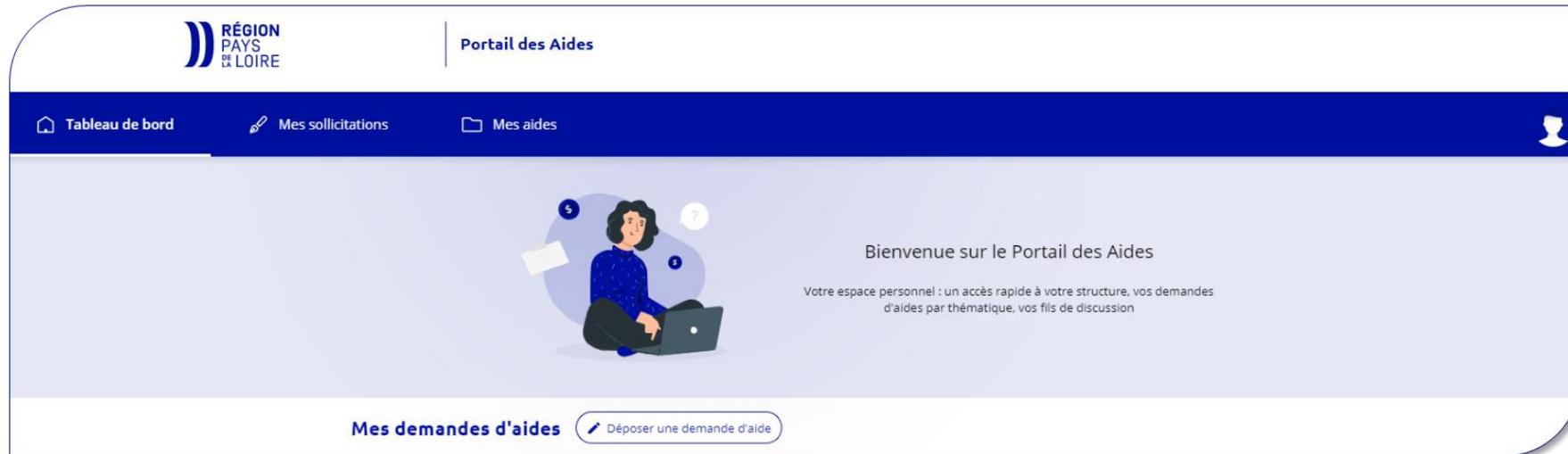


Contrats Natura 2000 – Portail des aides



<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/contrats-natura-2000>

Webinaire TEAMS Démonstration le jeudi 7 décembre 2023, de 10h à 12h



Contrats Natura 2000 – Portail des aides

Un porteur de projet

- > un « compte » sur le portail des aides
- > plusieurs demandes sur ce même compte

Concernant les organismes ayant déjà un compte sur le portail des aides régionales :

- Possibilité d'utiliser le compte existant,
- ou de créer un nouveau compte pour Natura 2000 qui sera à relier au compte déjà existant.

Animateurs Natura 2000 : créez votre compte

- pour accéder à la demande du porteur de projet,
- pour compléter, modifier les demandes d'aide,
- pour joindre des justificatifs.

>>> Demandez au porteur de projet de partager sa demande (mode d'emploi du portail des aides)

Connexion

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant

Mot de passe

Mot de passe ou identifiant oublié ?

Se connecter ↗]

Modifications à faire avant le dépôt de la demande d'aide par le porteur de projet

LES MAEC





**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les MAEC

**Point actualités « Mesures Agro-environnementales et
Climatiques »**

SREFOB Pays de la Loire
Pôle Politiques Agro-Environnementales

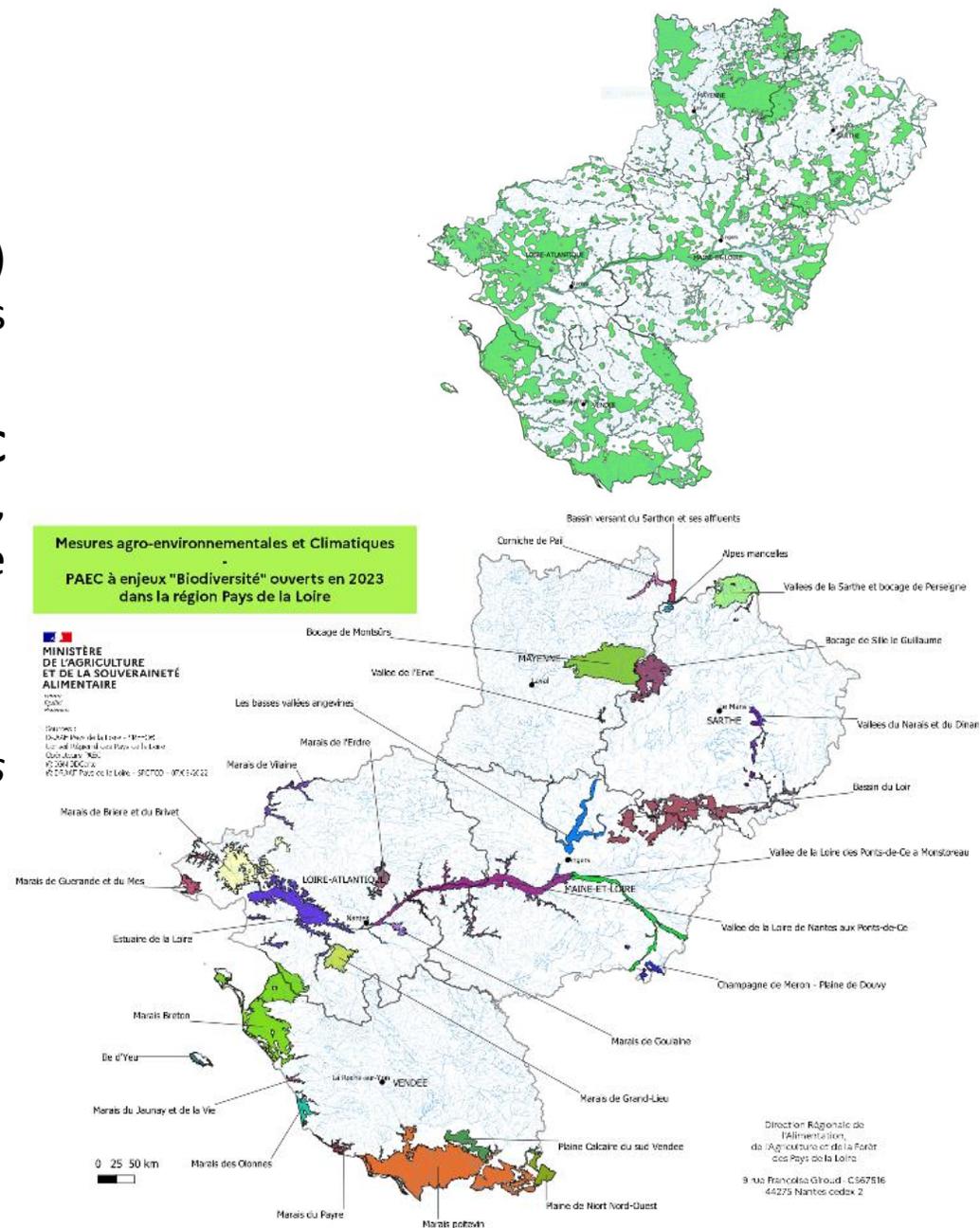
30 novembre 2023

Campagne 2023

- 54 Projets Agro-environnementaux et Climatiques (PAEC) ouverts en 2023 dont **28 à enjeu Biodiversité** (1 seul hors Natura).
- Estimations d'engagement MAEC de 71 M€ dont **50 M€ pour les PAEC Biodiversité**. Budget suffisant donc, l'ensemble des demandes pourront être prises en compte sans activer les priorisations prévues pendant la campagne

A suivre :

- *Instruction des dossiers par les DDT(M) (hiver 23/24)- pas de vision des surfaces engagées en MAEC 2023 à ce jour.*
- *Paiement des dossiers (mars/avril 2024)*



Campagne 2024

- **Principes**

→ Viser une stabilité et une continuité du dispositif

→ Réserver au minimum 1/3 du budget total pour les PAEC Eau

→ Répondre aux besoins écartés en 2023 pour raisons budgétaires

- **Maintien** : des zonages, des plafonds par exploitation, et des règles de priorisation

- **Ouverture** :

→ Enjeu Biodiversité : MAEC Biodiversité IAE fossés (en zone de marais)

→ Enjeu régional élevage herbager : MAEC système herbager et pastoraux (PRA2)

→ Enjeu Eau : élargissement des types de MAEC éligibles (gestion de la fertilisation, gestion quantitative, ...)

AAP PAEC 2024 sur Démarches Simplifiées : clôture 17/11



Analyse des 59 PAEC 2024 et échanges avec opérateurs : novembre/décembre 2023



Validation des PAEC et du budget 2024 en CRAEC : fin janvier/début février 2024



Animation des PAEC et réalisation des diagnostics d'exploitation (par les opérateurs et leurs partenaires) : Février à mai 2024



Dépôt des demandes MAEC (par les exploitations) : avant le 15 mai 2024

Point obligation de formation

- **MAEC 23-27 = obligation de formation dans les 2 premières années d'engagement.**

*Exemple : Pour les exploitations engagées en mai 2023, formation à réaliser **avant le 15 mai 2025.***

- **Objectif** : Sensibiliser les exploitants aux enjeux du territoire et les accompagner dans la mise en œuvre technique des MAEC contractualisées. Possibilité de créer des formations « à la carte » pour chaque territoire.
 - **Quel contenu ?**
 - Soit sur les enjeux au sens large Ex: « rôle des MAEC pour répondre à des enjeux environnementaux en milieu agricole » ;
 - Soit sur des aspects techniques (pratiques alternatives, réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, gestion durable de la fertilisation, bien-être animal, autonomie fourragère et alimentaire, gestion du pâturage, entretien des haies, des mares, des fossés...).
 - **Les opérateurs de PAEC sont responsables des modalités de formation.** Ces formations seront listées dans la notice de territoire. Possibilité de financement des formations
-

- **Quels financements pour les formations ?**

- Possibilité de prévoir des actions de formation (construction et mise en œuvre) lors des demandes de subvention pour **l'animation des PAEC**. Sur l'appels à projets animation 2024, 28 demandes dont 7 biodiversité (6 ont mobilisé le volet 2). taux d'aide = 50%
- Possibilité de mobiliser les formations existantes du catalogue Vivéa
- Possibilité de construire une formation et de la proposer au financement Vivéa dans les appels d'offre réguliers

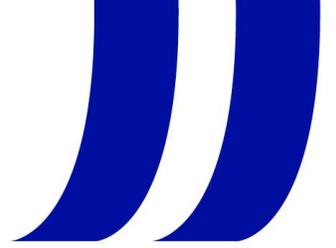


PAS de
cumul
possible!



Vivéa?

Fond d'assurance formation pour les actifs non-salarié agricole. Les exploitants ont un crédit formations de 3 000 € par an mobilisable.



DOTATION POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA VALORISATION DES AMÉNITÉS RURALES



Dotation pour la protection de la biodiversité et la valorisation des aménités rurales



- créée en 2019
- a augmenté de 71 % (+17,3 millions d'euros) et bénéficié à plus de 1 000 communes supplémentaires en 2023
- communes de moins de 10 000 habitants, dont le potentiel financier par habitant est inférieur au double du potentiel financier moyen par habitant des communes de la même strate démographique et dont le territoire terrestre est couvert à plus de 50 % par un site Natura 2000.



Dotation pour la protection de la biodiversité et la valorisation des aménités rurales



En Pays de la Loire :

- **2 072 086 euros en 2023 (N 2000, parcs marins et PNR)**
- **190 communes concernées**
- **montants compris entre 3 000 et 106 806 euros**



Dotation pour la protection de la biodiversité et la valorisation des aménités rurales



Il n'y a pas d'obligation concernant l'utilisation de la dotation mais elle représente l'opportunité pour les communes de donner un rôle central à la biodiversité dans leurs projets de territoire en tant que facteur d'attractivité, de développement et d'identité.



Dotation pour la protection de la biodiversité et la valorisation des aménités rurales



La dotation pourrait participer à :

- la renaturation des cours d'écoles (végétalisation, désimperméabilisation...)
- la réalisation d'inventaires faune et flore, de travaux de restauration ou d'aménagements favorables à la biodiversité sur les terrains ou mares communales
- la création d'un espace type « Aire terrestre éducative » à destination d'habitants (jeunes ou moins jeunes) pour qu'ils participent à sa gestion et sa valorisation
- l'aménagement du bâti communal en faveur des chauves-souris et la pose de nichoirs adaptés à différentes espèces
- l'aménagement d'espaces publics à proximité des écoles pour faciliter "l'école du dehors" en coopération avec les élus, enfants et enseignants
- l'information et la sensibilisation des habitants avec la réalisation de sorties nature accompagnées sur la commune
- la récupération des eaux pluviales au niveau des bâtiments communaux...



PARTAGE D'EXPÉRIENCES SUR DES ACTIONS MENÉES AU SEIN DES SITES NATURA 2000



- Chalarose du frêne
- LIFE Sallina



Hôtel de la Région
1, rue de la Loire — 44966 Nantes
T. : 02 28 20 50 00
www.paysdelaloire.fr

